



I.2020.09.23.3.2

3 – COMMISSIONS

3.2 – Commission Maîtrise d’Ouvrage et Programmes d’Investissements (MOAPI)

1. Préambule

Le **Projet Mobilités** porté par Tisséo Collectivités est l’un des Plans de Déplacements Urbains les plus ambitieux de France. Il se décline par un volume d’investissements dans les transports urbains, dont **l’estimation a été actualisée en 2018 à 4,3 Mds d’€**.

Sur cette base, une Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI) a été établie, en intégrant sur la période 2018-2030 :

- La feuille de route des projets à l’horizon 2020, dont la majeure partie a été réalisée sur le précédent mandat politique (ex. Ligne A en XXL ou Linéo 1 à 9) ou est en cours de réalisation (ex. Téléo ou Linéo 10 et 11),
- Les projets d’infrastructures du Projet Mobilités envisagés aux horizons 2025 et 2030 (ex. 3ème ligne de métro, Connexion Ligne B, Lignes Express, suite du programme Linéo, ...),
- L’ensemble des investissements patrimoniaux, concernant à la fois son renouvellement et sa modernisation (ex : Matériel Roulant, Ligne A et B du Métro, Tramway, Pôles d’Echanges Multimodaux et P+R, Dépôts et Garages-Ateliers).

Pour piloter l’ensemble de ces investissements et déterminer les orientations à prendre pour la consolidation et la modernisation du réseau Tisséo, un dispositif de travail a été mis en place.

Il repose sur la validation de l’ensemble des programmes d’opérations, en Comité Syndical, tout en contrôlant en permanence que ces investissements sont conformes à la PPI, contribuant ainsi, pour la partie Investissements, au suivi permanent de la soutenabilité financière du Projet Mobilités.

Pour assurer ce pilotage, la **Commission Maîtrise d’Ouvrage et Programmes d’Investissements (MOAPI)**, a été mise en place dès 2014.

2. Rôle de la Commission MOAPI

Afin de piloter la mise en œuvre du Programme Pluriannuel des Investissements du Projet Mobilités, il est proposé de reconduire la **Commission Maîtrise d’Ouvrage et Programmes d’Investissements**.

Cette commission est donc chargée de préparer :

- les Schémas Directeurs et les Plans d'Actions associés concernant les grands investissements réalisés par Tisséo Collectivités dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Mobilités (Réseau Structurant, Pôle d'Echanges Multimodaux et P+R, ...),
- les Programmes des Opérations constituant les nouvelles infrastructures de transport du Projet Mobilités,
- les Feuilles de Route concernant le renouvellement et la modernisation de l'ensemble du Patrimoine Tisséo.

qui seront soumis à validation en Comité Syndical, et dont la mise en œuvre nécessiteront la passation des marchés attribués en Commission d'Appel d'Offre.

Dès qu'une modification de programme d'opération nécessitera d'être prise en compte (périmètre projet, budget, planning), une délibération sera soumise en Comité Syndical, après instruction et validation par la Commission MOAPI.

Il est à noter que dans le cas d'opérations spécifiques, un Comité de Pilotage ad'hoc peut être constitué, intégrant les élus des territoires concernés. Dans ces cas particuliers, par souci d'efficacité, le pilotage des investissements associés n'est pas assuré par la Commission MOAPI, mais des points d'avancement peuvent y être réalisés (ex. suivi du programme Linéo). C'est notamment le cas pour le projet de 3ème ligne de métro qui, vu l'importance du projet, dispose de sa propre organisation de pilotage.

Dans tous les cas, la commission MOAPI est garante du suivi de l'ensemble des Investissements réalisés par Tisséo Collectivités, tout en garantissant **leur cohérence avec la PPI du Projet Mobilités**, mise à jour annuellement en fonction des avancements des différents projets.

3. Composition de la Commission MOAPI

Il est proposé la composition suivante :

- Gérard ANDRE
- Joseph CARLES
- Francis GRASS
- Jean-Michel LATTES
- Christophe LUBAC
- Yannick MARTIN
- Philippe PERRIN
- Thierry SUAUD
- Karine TRAVAL-MICHELET

Il est proposé de confier la présidence de cette commission à M. Jean-Michel LATTES.